Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215602368-20260423-D_2026_04_23_08-DE

DÉPARTEMENT : MORBIHAN
ARRONDISSEMENT : PONTIVY
COMMUNE : SAINT-SERVANT-SUR OUST

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE du 23 avril 2026

Le jeudi vingt-trois avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Servant-Sur-Oust, légalement convoqué le dix avril deux mille vingt-six, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Maryannick LE DEVEHAT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Maryannick LE DEVEHAT, Sophie CASSAR, Gilles OLIVIER, Chrystelle PERU, Florence ZUBINSKI, Laurence WACRENIER, Isabelle BAILLY, Christophe BOIVANT, Johan CLEQUIN, Christophe GILLET, Etienne RIVAL, Maxime LE HE, Julien BLANDINO, Chloé SERRIERE.

Absents excusés et représentés :

M. Laurent ROUSSEAU donne pouvoir à Mme Chloé SERRIERE

Absents non excusés: Néant

Le quorum est atteint.

M. Johan CLEQUIN a été désigné secrétaire de séance.
Mme Chloé SERRIERE arrive à 19h47.

8 – FINANCES : Attribution de subventions de fonctionnement aux associations pour l'exercice 2026

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune attribue chaque année des subventions de fonctionnement aux associations présentant un intérêt local.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2131-11 et L. 1612-25 ;

Vu l'avis de la commission des finances ;

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DEICDE** d'attribuer les subventions suivantes :

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le
ID : 056-215602368-20260423-D_2026_04_23_08-DE

Associations	Subvention attribuée en 2025	Demande de l'association en 2026	Subvention attribuée en 2026
Avenir Saint-Servant	Pas de demande	Pas de demande	0 €
Diou Ster	700 €	800 €	700 €
JA Basket	1 200 €	1 200 €	1 200 €
Chasse	600 €	600 €	600 €
Gym Tonic	500 €	500 €	500 €
APEL	700 €	700 € (livres de Noël 65 enfants)	700 €
HPPS	300 €	300 €	300 €
AEP	155 €	166,32 €	167 €
OGEC	22 888 € (5 482 € Garderie et 17 406 € cantine)	28 681 € (9 148 € garderie et 19 533 € cantine)	Subvention exceptionnelle de 25 000 € déjà attribuée en octobre 2025. Versement de 70 % (16 000 €) effectué. Reste 9 000 € à verser
Don du sang Josselin	50 €	50 €	50 €
Secours catholique	150 €	Montant libre	150 €
Total	**27 243 €**		**29 367 € (dont 13 367 € reste à verser)**

- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget ;
- **CHARGE** Madame Le Maire de l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Majorité
POUR : 11
CONTRE : 0
ABSTENTION : 4

Pour extrait conforme,

Le Maire	Le secrétaire de séance
Mme Maryannick LE DEVEHAT	M. Johan CLEQUIN
MAIRIE de St SERVANT-sur-OUST (MORBIHAN) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	